



L'EXAMEN D'I.R.M. (Imagerie par Résonance Magnétique)

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen afin de répondre au problème de diagnostic que se pose votre médecin.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments).

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Le jour de l'examen, vous apportez :

1. La demande de votre médecin (ordonnance, lettre)
 2. La liste écrite des médicaments que vous prenez
 3. Le dossier radiographique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM, scintigraphies, lettres de votre médecin)
 4. Tous vos résultats d'analyses de sang
 5. Votre carte vitale et attestation de prise en charge du médecin traitant
 6. Votre carte de mutuelle à jour
 7. Les justificatifs de prise en charge à 100%
 8. Un moyen de paiement.
-

CERTAINS CRITÈRES EXCLUENT LA RÉALISATION DE L'EXAMEN

- Pacemaker, Clip, Valve cardiaque, sutures ou agrafes récentes, Corps étrangers intraoculaires (*), Bagues dentaires (**).
- En cas de matériel orthopédique métallique (prothèse, clou, vis....), veuillez le signaler au secrétariat,.
- Claustrophobie.

(*) Faire réaliser un examen ophtalmologique avec fond d'œil, si vous êtes susceptible d'être porteur d'éclats métalliques intraoculaires, notamment pour les professions de la métallurgie.

(**) Consulter votre dentiste et éventuellement faire enlever les bagues.

N'hésitez pas à poser toutes
les questions qui vous préoccupent
à l'équipe médicale



De quoi s'agit-il ?

IRM veut dire Imagerie par Résonance Magnétique.

Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un gros aimant, le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, comme celles des téléphones portables pour faire vibrer les nombreux noyaux d'hydrogène composant les tissus de votre corps, et fabriquer ainsi les images.

Comment se déroule l'examen ?

A votre arrivée, on vous posera plusieurs questions.

Le plus important est de signaler que vous n'avez ni pile cardiaque (pacemaker), ni valve cardiaque, ni d'élément contenant du fer près des yeux ou de la tête.

Pour permettre d'obtenir des images de bonne qualité, on vous indiquera les vêtements que vous devez enlever. Vous ne garderez aucun objet métallique ou aucun vêtement comportant du métal (boutons, fermeture éclair ...).

Vous entrerez dans une salle qui sera fermée pendant l'examen. Vous serez allongé sur un lit, le plus souvent sur le dos et seul dans la salle d'examen.

Dans tous les cas, l'équipe se trouve tout près de vous, derrière une vitre. Elle vous voit et vous entend, pendant tout l'examen. Si vous voulez appeler, vous pourrez utiliser la sonnette placée à portée de main.

Vous resterez environ 30 minutes dans la salle d'examen. Votre coopération est importante. Vous devrez rester parfaitement immobile. Pendant la durée de la 1^{ère} séquence, vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un moteur de bateau ou d'un tam-tam.

L'examen n'est pas douloureux, mais il est souvent long et le bruit peut être désagréable.

Une injection pour une IRM, comment et pourquoi ?

Certains examens nécessitent une injection de produit de contraste (gadolinium) afin d'optimiser la qualité de l'examen. L'injection peut-être intra-articulaire ou intra-veineuse.

Dans tous les cas, vous devez signaler tout antécédent allergique.

Quels sont les risques ?

Le port d'une pile (pacemaker), d'une valve cardiaque, ou de tout élément contenant du fer près des yeux ou dans la tête peut constituer un facteur de risque majeur (risque de décès, de cécité).

Avant l'examen, en cas de doute n'hésitez pas à nous téléphoner.

Résultats

Le médecin radiologue vous rencontrera et vous communiquera les résultats. Un compte-rendu écrit vous sera ensuite remis avec les clichés et un CD-ROM. Votre examen sera archivé sur notre réseau informatique pendant une durée de 2 ans.